

Séance 7 : Langue : Les paroles rapportées

Objectifs : - Définir les paroles rapportées

- Identifier les discours direct/ indirect/ indirect libre

Supports : texte de la séance 6 + activité d'observation + cours + exercices.

Discours direct, discours indirect :

a. *Celui-ci lui proposa de se faire comme lui, gouverneur d'enfants.*

Réécrivez la phrase en rapportant les paroles du gouverneur au discours direct.

.....
.....

b. « *Hélas ! je ne sais rien , vous ne m'avez rien appris, et vous êtes la première cause de mon malheur ».*

Réécrivez la phrase en rapportant les paroles de Jeannot au discours indirect. Commencez par : *Il lui répondit qu'*...

.....
.....

Je retiens :

A. Les paroles rapportées directement : le discours direct

Les paroles des personnages sont rapportées **telles qu'elles ont été prononcées**, ce qui donne l'impression **d'assister à la scène**, la rend plus **vivante**, plus **authentique**.

> Jules dit :« J'ai envie d'aller au cinéma.
– Oh ! Je viens avec toi ! », s'exclama Élodie.

- Des **guillemets** encadrent (en général) les paroles pour les **distinguer du récit**. Au sein d'un dialogue, chaque **changement de locuteur** est introduite par un **tiret**.
 - Des **verbes de parole** (dire, s'exclamer, rétorquer, etc.) relient les paroles des personnages au récit. Ils peuvent être placés :
 - **avant** les paroles : ils sont alors suivis de **deux points** (Jules dit :);
 - **au milieu** ou **à la suite** des paroles : le sujet est alors inversé et le verbe ne prend pas de majuscule.
- > « Oh ! Je viens avec toi ! », s'exclama Élodie.

REMARQUE : La présentation d'un **texte de théâtre** est particulière.

> ÉLODIE, enthousiaste et pleine d'espoir. – Je viens avec toi !

B. Les paroles rapportées indirectement : le discours indirect

Le narrateur **intègre les paroles** des personnages **au récit**, sous forme de **propositions subordonnées**, ou de groupes verbaux à l'infinitif (Il demande **à la voir**).

- Cela permet de ne **pas interrompre le récit**, mais rend la scène moins vivante et moins authentique puisque le narrateur **reformule** les paroles.

> Jules dit qu'il avait envie d'aller au cinéma. Élodie s'exclama qu'elle venait avec lui.
- Il n'y a **ni guillemets ni tirets**, puisque les paroles font partie du récit.
- De plus, des modifications sont nécessaires pour intégrer les paroles au récit :
 - Dans un récit au passé, les verbes suivent la règle de la concordance des temps.
 - Les marques de 1^{re} et 2^e personnes deviennent des marques de **3^e personne**.
 - Les **indications de temps et de lieu** sont modifiées :
 - > demain : le lendemain
 - > hier : la veille
 - > près d'ici : près de l'endroit où ils se trouvaient.
 - Les **marques de langage oral** (interrogations directes, exclamations, interjections, niveau de langage familier) **disparaissent**.

> – Ouais, enfin tu sais pas encore quel film je veux voir... :
Jules rétorqua qu'elle ne savait pas encore quel film il voulait voir.

C. Le discours indirect libre

Le discours indirect libre mêle des caractéristiques du discours direct et du discours indirect. Il donne l'impression d'accéder directement aux **pensées des personnages**.

> Élodie était surprise. **Quoi ? Jules irait au cinéma sans elle ?**

- Il n'y a **pas de verbe introducteur ni de mot subordonnant**. Mais il n'y a pas non plus de guillemets ni de tirets.
- Il conserve du discours direct les **marques d'oralité** : interrogations directes, exclamations, interjections, niveau de langage familier.
- Il conserve du discours indirect la **concordance des temps**, les **indicateurs de temps et de lieu du récit**, et la **3e personne**.

Je m'exerce :

I. Ai-je bien compris la leçon ?

1. Au discours direct, les paroles des personnages sont rapportées telles qu'elles sont prononcées.
 - Vrai.
 - Faux.
2. Au discours direct, on peut avoir :
 - des guillemets et des tirets.
 - des exclamations, des interjections, des expressions familiaires.
 - des marques de 1re et 2e personnes dans les paroles rapportées.
3. Au discours indirect libre, on peut avoir :
 - des exclamations, des interjections, des expressions familiaires.
 - des marques de 1re et 2e personnes dans les paroles rapportées.
 - des guillemets et des tirets.

II. Dans les phrases suivantes, relevez les paroles rapportées et précisez si elles sont rapportées au discours direct, indirect ou indirect libre. Justifiez votre réponse.

1. « Où pars-tu si vite ? » lui demanda sa mère.
2. Mince à la fin ! Pourquoi son fils ne lui répondait-il pas ? Elle ne savait plus comment s'y prendre avec lui.
3. Une fois dehors, Damien confia à Sonia qu'il ne supportait plus les interrogatoires de sa mère.
4. « C'est toujours les mêmes questions dès que je veux prendre l'air ! » se plaignit-il.
5. « Pareil chez moi ! » lui répondit Sonia.
6. Damien affirma que si cela continuait, il finirait par ne plus rentrer chez lui.
7. Sonia restait pensive. Et s'ils partaient tous les deux, juste tous les deux, pour de bon, pour toujours ? Et ils ne remettraient plus jamais les pieds dans cette banlieue pourrie.

III. Indiquez à quel sentiment renvoie chacune des listes de verbes de parole : *peur, colère, mauvaise humeur, tristesse, joie, enthousiasme, étonnement, certitude, doute*.

1. Hésiter – hasarder – essayer.
2. S'agacer – vitupérer – s'impatienter.
3. Hurler – crier – rugir – tempêter.
4. Insister – affirmer – assurer – souligner.
5. Marmonner – grommeler – ronchonner.
6. Exulter – s'esclaffer – pouffer.
7. S'étonner – demander – s'enquérir – interroger.